

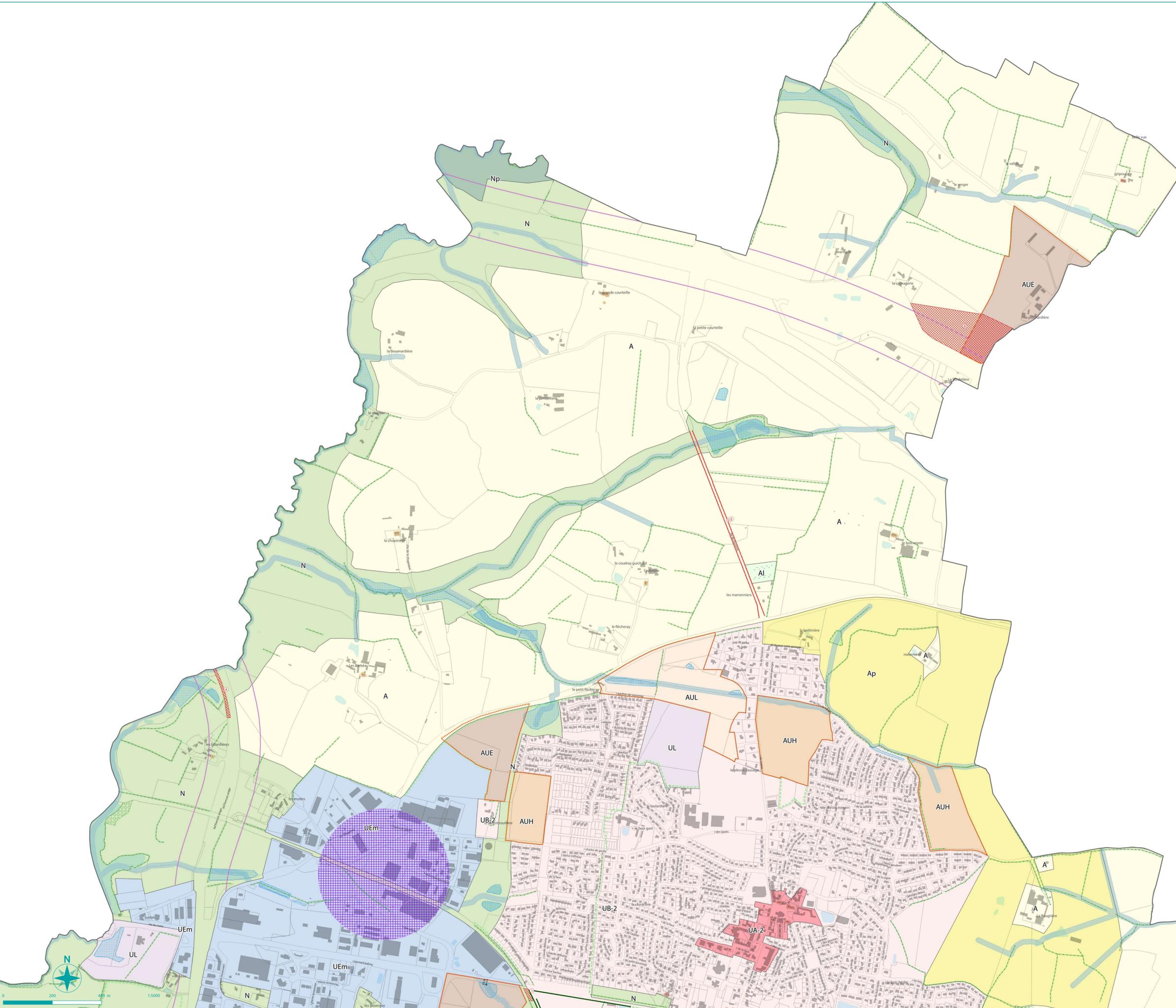
PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

4.3. BONCHAMP LES LAVAL Nord

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....

4 Règlement graphique



- Prescriptions**
- Marges de recul (L111-6 du CU)
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Périmètres d'OAP
 - Secteurs avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
 - Emplacements réservés
- Éléments du patrimoine bâti à mettre en valeur, à requalifier ou à restaurer au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme*
- Éléments de patrimoine à caractère intéressant
 - Éléments de patrimoine à caractère remarquable
- Prescriptions environnementales**
- Haies à planter
 - Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
 - Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)
 - Zones humides Code de l'environnement et zones humides fonctionnelles à protéger
 - Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
 - Secteurs de continuités écologiques des cours d'eau

Zones et secteurs

UL	UH-1/UH-2	Aenr/Nenr
ULg	UL	A
UEm	ULg	Ap
UET	UEm	Ah/Nh
UEC	UET	Ae/Ne
UEg	UEC	Ag/Ng
U-OAPR	UEg	At/Nt
UA-1/UA-2/UA-2a/UA-3/UA-3a	U-OAPR	Ar/Nr
UB-1	N	Al/Nl
UB-2	Np	
	Nc	

Emplacements réservés

N°	Aire (m²)	Destination	Bénéficiaire
1	504	Aménagement de voirie	Commune
2	333	Aménagement RD 211	CD 53
3	52382	Aménagement échangeur autoroutier	Cofroute
4	2248	Réalisation d'une piste cyclable	Laval Agglomération



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

4.3. BONCHAMP LES LAVAL Sud

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....

4 Règlement graphique

- Prescriptions**
- Changement de destination (L151-11-2 du CU)
 - Marges de recul (L111-4 du CU)
 - Voles, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⊞ Périmètres d'OAP
 - ⊞ Emplacements réservés
- Éléments du patrimoine bâti à mettre en valeur, à requalifier ou à restaurer au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme*
- ⊞ Éléments de patrimoine à caractère intéressant
 - ⊞ Éléments de patrimoine à caractère remarquable
- Prescriptions environnementales**
- Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
 - Haies à planter
 - Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
 - Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23 du CU al.1)
 - ⊞ Zones humides Code de l'environnement et zones humides fonctionnelles à protéger
 - ⊞ Espaces boisés classés à conserver (L113-1 du CU)
 - ⊞ Secteurs de continuités écologiques des cours d'eau
- Atlas des zones inondables**
- ⊞ Zone de grand écoulement
 - ⊞ Zone de stockage

Zones et secteurs

— Limites de zones et secteurs	— UH-1/UH-2	— Aentr/Nentr
— AUE	— UL	— A
— AUH	— ULg	— Ap
— AUL	— UEm	— Ah/Nh
— AU-OAPR	— UEt	— Ae/Ne
— UA-1/UA-2/UA-3/UA-3+4	— UEC	— Ag/Ng
— UR	— UEg	— AT/Nt
— UB-1	— U-OAPR	— Ar/Nr
— UB-2	— N	— AL/Nl
	— Np	
	— Nc	

Emplacements réservés

N°	Aire (m ²)	Destination	Bénéficiaire
1	904	Aménagement de voirie	Commune
2	333	Aménagement RD 211	CD 53
3	52382	Aménagement échangeur autoroutier	Cofiroute
4	2248	Réalisation d'une piste cyclable	Laval Agglomération

